



ma ville

Décembre 2022

SOMMAIRE

- 4 - Infos pratiques
- 6 - Infos CA2BM
- 8 - Merlimont et vous
- 10 - Bien vivre à Merlimont
- 13 - Travaux
- 14 - Le dossier du mag
- 16 - A l'école
- 17 - Nos aînés
- 18 - La vie associative
- 20 - Retour sur...
- 21 - En route vers 2023

 www.merlimont.fr

 Merlimont en Côte d'Opale

Magazine "Aime ma ville"
Place de la Haye,
62155 MERLIMONT
03 21 94 72 18
communication@merlimont.fr

Chef de la publication :
Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS
Conception, rédaction :
Service communication - Julie DELHAYE
Photos et images :
Service communication, service animation,
M. Hantson, M. Bernier, Adobe Stock
Impression : imprimerie VAG - 62630 Etaples

Ce magazine a été imprimé sur du papier
issu de forêts à gestion durable et par une
imprimerie "Imprim'Vert".



Les événements et certaines informations publiés dans ce magazine
sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.



**Chères Merlimontoises,
Chers Merlimontois,**

L'année 2022 se termine et laisse place à l'année 2023 qui je l'espère sera empreint à plus de légèreté.

Noël et les fêtes de fin d'année approchent, et comme vous le savez, c'est un moment qui me tient à cœur tant il est propice au partage. C'est également une occasion supplémentaire de se retrouver en famille et prendre soin des plus petits et des plus grands. Cette période nous permettra, peut-être, de retrouver cette part d'insouciance nécessaire au bonheur de chacun.

En effet, cette année 2022 a été marquée par de nombreux événements tels que la guerre en Ukraine, l'arrivée massive et la détresse des personnes migrantes ainsi que la mise en place de nombreuses restrictions quotidiennes. Saisissez l'occasion, durant cette période, pour vous retrouver en famille ou entre amis afin de partager des moments chaleureux. Laissons place à la gentillesse en cette période d'émerveillement.

Profitons ainsi de la magie de ces fêtes de fin d'année grâce notamment aux vitrines de nos commerçants qui font vivre notre commune tout au long de l'année ! Flânon dans les rues

sous les illuminations et partageons d'agréables moments durant les diverses animations qui rythment Merlimont ! C'est également l'occasion de rencontrer les nombreux bénévoles des différentes associations de la ville et de les remercier chaleureusement pour ce qu'ils réalisent tout au long de l'année.

Pour vous, et pour Merlimont, la Municipalité continue de porter des projets afin que notre commune demeure une ville où il fait bon vivre. Nous espérons tous que 2022 soit le début d'un nouveau cycle. Ce dernier semble se faire attendre, espérons qu'il soit aussi prospère qu'il fut désiré en 2023.

Afin d'accueillir cette nouvelle année, l'équipe municipale et moi-même vous convions à la cérémonie des vœux à la population le vendredi 6 janvier 2023 à 19H00 à la Salle Polyvalente de Merlimont.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne lecture de notre magazine municipal « Aime ma Ville » ainsi que d'excellentes fêtes de fin d'année.

Votre Maire,

Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS

*Joyeuses fêtes de fin d'année!
Prenez soin de vous
et de vos proches*

Mairie Infos Services, pour vous aider dans vos démarches

Le service « Mairie Infos Services » existe pour répondre à toutes vos demandes. Si vous avez des questions sur vos relations de voisinage, l'assurance, le logement ou les impôts et taxes, des conseillers spécialisés vous répondent et vous orientent dans vos démarches.

« Mairie Infos Services »
03 21 94 09 01 - code MIS27.

Registre communal des personnes vulnérables ou isolées

En prévision d'une situation de crise exceptionnelle, la commune, par l'intermédiaire du CCAS, invite les personnes âgées et vulnérables, à se faire connaître, afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Un registre nominatif est ouvert, afin de recueillir les données des personnes vulnérables vivant à domicile et souhaitant bénéficier d'une aide. Cette inscription est une démarche volontaire et peut être faite par le demandeur lui-même ou par une tierce personne. Les personnes qui souhaitent figurer dans ce registre et bénéficier ainsi du suivi mis en place par la commune, sont invitées à se présenter à l'accueil de la Mairie ou appeler le 03 21 94 72 18.

Inscription sur les listes électorales

Vous changez d'adresse mais restez dans la commune? N'oubliez pas de signaler votre nouvelle domiciliation au service élections de votre mairie pour la mise à jour de la liste électorale.



*Madame Le Maire
et les membres du Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux
le vendredi 6 janvier 2023 à 19h
Salle Polyvalente, place de la Gare à Merlimont*

Une aide financière pour les lycéens

La Municipalité accorde une aide financière de 50€ à chaque lycéen merlimontois, pour l'achat de matériel scolaire. Il peut en faire la demande du 1^{er} septembre au 31 décembre. Pour cela, il doit se rendre à l'accueil de la mairie avec un RIB, son livret de famille et un certificat de scolarité.



Recensement dès 16 ans

Tout jeune Français de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie. L'attestation de recensement qui lui sera remise est obligatoire pour réaliser certaines démarches comme l'inscription au baccalauréat ou sur les listes électorales à sa majorité. Ce recensement permet également son inscription à la journée "défense et citoyenneté". Le jeune doit se présenter en mairie, muni de sa carte d'identité et de son livret de famille.

Nous contacter Vous informer

Mairie de Merlimont
Place de la Hays

03.21.94.72.18

@ mairie@merlimont.fr

Facebook : Merlimont en Côte d'Opale

Site internet : www.merlimont.fr

Magazine «Aime ma ville»
Merlimont Infos

Pour connaître toute l'actualité de Merlimont, abonnez-vous à "Merlimont Infos" et "Merlimont Culture". Chaque mois, vous recevrez par mail les dernières informations de votre commune. Pour vous inscrire, envoyez un mail à communication@merlimont.fr

La propreté : l'affaire de tous !

La gestion des déchets concerne tous les citoyens. De nombreuses possibilités s'offrent à tous pour valoriser, recycler et trier ses déchets.

La poubelle noire : ordures ménagères

La poubelle noire est la poubelle traditionnelle. Elle peut accueillir tous les déchets classiques, c'est-à-dire ceux qui ne peuvent pas être recyclés ou compostés.

La poubelle jaune : ordures recyclables

Les déchets dits recyclables sont - les contenants plastiques, boîtes à œufs et sacs plastiques - les boîtes métalliques, capsules de café, aérosols - les cartonnets et briques (emballages de lait, jus de fruit,...) - les journaux, magazines, publicités et courriers divers

Conteneur vert : emballages en verre

Le verre doit être systématiquement déposé dans les conteneurs d'apport volontaire. Le verre culinaire n'est pas recyclable ! Un verre cassé doit être déposé dans le bac à ordures ménagères. Il pourrait blesser les agents de tri chargés de réceptionner les déchets.

Aménagements divers

Sur la voie publique, de nombreuses solutions sont mises à votre disposition pour que la ville reste propre : poubelles classiques, poubelles de tri avec cendrier, duos de corbeilles solaires, distributeurs de sacs à déjections canines, bacs à marée...

Composteurs : déchets organiques

La CA2BM offre gratuitement un composteur à chaque foyer de l'agglomération. Tonte de gazon, reste de repas, épluchures de fruits et légumes, sachets de thé et filtres à café. Rendez-vous sur le site internet : www.ca2bm.fr ou appelez le 0 800 880 695 (appel gratuit)

Collecte des déchets végétaux

La collecte des déchets végétaux a pris fin début novembre. En attendant la reprise de la collecte, vous devrez déposer vos déchets verts en déchetterie ou au sein des plateformes prévues à cet effet. Retrouvez toutes les adresses et les horaires sur le site internet de la CA2BM et de la ville.

Des conteneurs enterrés sont également disponibles :
► rue de la Poste
► avenue André Boudringhin
► avenue de la Plage.



Les calendriers de collecte des bacs noirs et jaunes, sont spécifiques à chaque quartier et disponibles à l'accueil de votre mairie ou sur le site internet de la ca2bm et de la ville de Merlimont.

Pour vous accompagner au mieux dans le recyclage des déchets, et malgré les contraintes financières que cela représente, la collecte des déchets végétaux sera reconduite pour l'année 2023. Elle se déroulera du 11 avril au 7 novembre.

Cependant, le volume de ramassage ayant été divisé par trois ces dernières années, le ramassage ne se fera plus que tous les quinze jours. Un calendrier sera prochainement mis à votre disposition.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Le dépôt de tous types de déchets, même les résidus végétaux, est interdit dans les espaces naturels dunaires et forestiers. Ces espaces répondent à un fort enjeu environnemental. Les déchets déposés impactent l'environnement car ils contribuent à l'introduction d'espèces étrangères à ces milieux, qui dérèglent l'écosystème.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter et de déposer des débris ou autres objets sur la chaussée, les trottoirs, les espaces verts et tous les espaces ouverts au public.

RAPPEL : Tout dépôt ou abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets en dehors des emplacements autorisés, notamment dans un bois, une forêt ou un terrain à boisier est passible d'une contravention de 150 euros. En cas d'entrave à la circulation, la contravention peut atteindre 750 euros.

Extension des consignes de tri

Nouveau, au 1^{er} janvier 2023 sur le territoire de la CA2BM :

TOUS les emballages vont être recyclés !

En application de la réglementation nationale, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois va apporter des changements significatifs à la collecte des déchets en porte à porte et notamment celle des emballages.

De nouveaux déchets seront acceptés dans le bac jaune : les emballages en plastique souple.

En pratique, les habitants pourront jeter dans leur bac jaune de tri TOUS les emballages :

- ▷ Tous les emballages en plastique (bouteilles, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, blisters et sacs plastique, pots de crème, de cosmétique...),
- ▷ Tous les emballages en métal.
- ▷ Tous les papiers, les cartons et les briques alimentaires.

Cette évolution est accompagnée par CITEO. Plus d'informations à venir avec, notamment, la distribution d'un mémo du tri dans tous les foyers du territoire.



MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

Bien vidés de leur contenu, inutile de les laver, en vrac, sans sac



NOUVEAU



Des ganivelles pour lutter contre l'érosion du trait de côte



De la Baie d'Authie jusqu'à Sainte-Cécile-Plage, le CA2BM a élaboré une stratégie de gestion du trait de côte, des massifs dunaires et des stocks sédimentaires. Le but est d'apporter des réponses aux différentes problématiques pouvant se poser sur nos plages.

Des ganivelles (barrières en lattes de bois) ont été implantées au pied des dunes sur plusieurs secteurs de notre façade littorale. Ces dispositifs servent à capter le sable que le vent emporte vers les dunes. Cette méthode de gestion douce du trait de côte permet d'accélérer et d'aider la résilience naturelle des cordons dunaires face à l'érosion, qui est un phénomène chronique et naturel lors des tempêtes hivernales.

La Municipalité de Merlimont étudie la possibilité d'une pratique similaire au niveau des dunes situées au sud de la commune, en partenariat avec l'ONF, gestionnaire de cet espace.

cliink

Triez le verre et gagnez des bons d'achat près de chez vous !



Plus d'infos : ca2bm.fr ou cliink.com

Le tri récompensé !

Cliink® récompense le geste de tri par des bons d'achat chez vos commerçants. Grâce à l'application mobile (ou la carte Cliink®), chaque fois que vous déposez du verre dans un conteneur de tri connecté, vous gagnez des points !

Mode d'emploi carte Cliink®



Sur cliink.com, je m'inscris avec mon numéro de carte.



Je me connecte en présentant ma carte sur l'emplacement indiqué.



Chaque dépôt = 1 point. Les points sont crédités d'ici 24 à 48H.



Je me déconnecte. Je convertis mes points en bons d'achat sur cliink.com.

Demandez votre carte Cliink® au service collecte et valorisation des déchets, 11 rue du Tortillard à ECUIRES !

Encore plus simple, téléchargez l'application Cliink® !

Le Relais Petite Enfance

Le RPE est un service libre et gratuit à destination des assistantes maternelles et gardes à domicile, des parents et futurs parents-employeurs de la CA2BM. C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des professionnels de la petite enfance. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur les modes d'accueil existants sur le territoire, ainsi que sur leur fonctionnement et les aides financières possibles.

Des ateliers d'éveil, à destination uniquement des assistantes maternelles et des enfants sous leur responsabilité, sont proposés pour les 0-3 ans.

Le lundi matin à Etaples-sur-Mer
Le mardi matin à Merlimont, à Ecuire et à Rang-du-Fliers
Le mercredi matin à Ecuire, à Berck-sur-mer et à Verton
Le jeudi matin à Wailly-Beaucamp et alternativement à Lefaux ou à St Josse.

Ces ateliers offrent un espace de découverte et constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis. Ils ont également pour but de favoriser les échanges entre les professionnels de la petite enfance.



Contact : rpe@ca2bm.fr
ou par téléphone au 03.21.90.94.44.
Lundi et jeudi de 09h00 à 12h30
Mardi de 12h30 à 16h30
Mercredi de 13h30 à 16h30
Accueil du public uniquement sur rendez-vous.



Merlimont s'est illuminé de rose pour soutenir l'action 'Octobre Rose' de la Ligue contre le Cancer.



Les maisons fleuries de Merlimont

Depuis plusieurs années, les Merlimontois ayant la main verte sont mis à l'honneur avec le concours des Maisons fleuries. Cet été, un jury, composé de quelques membres du conseil municipal et d'un expert en espaces verts, a sillonné la ville pour sélectionner les plus beaux jardins. Un concours qui récompense les efforts de chaque participant pour sa contribution au fleurissement de la ville. Félicitations à nos lauréats : M. et Mme Hecquet, Mme Colette Baillet, Mme Olivette Carré et M. Pascal Plaza, ainsi qu'à tous les participants !

Collecte des sapins de Noël



La Commune offre une deuxième vie à votre sapin de Noël. Après avoir fièrement trôné dans votre foyer et vous avoir apporté de la joie, il passera des jours heureux sur la plage ou sur les sentiers pédestres de Merlimont. Il aidera au maintien du sable sur les dunes ou, broyé, il embellira le parcours sportif et les sentiers. Cette action est organisée en partenariat avec Eden 62. Les agents municipaux passeront le matin du lundi 9 janvier pour récupérer les sapins, naturels, sans pot et débarrassés de leurs décorations, que vous aurez déposés la veille au soir sur le trottoir.

Détruire les nids de frelons asiatiques

C'est à l'automne que les nids de frelons asiatiques sont le plus repérés. Lorsque les feuilles tombent, les arbres se dénudent et laissent apparaître ces grosses boules beige, semblables à du carton. Les ravages que produisent ces insectes exotiques ne sont plus à démontrer. Jusqu'à aujourd'hui, la croyance générale voulait que les nids soient désertés en hiver. Cependant, les dernières recherches montrent que certains arrivent à hiberner dans les alvéoles des nids. Lorsque le froid ne se fait pas assez mordant, ces frelons ne sont pas anéantis. Il est donc nécessaire, même en hiver de détruire ces nids.

- ▶ Si vous trouvez un nid, ne l'approchez pas et ne le détruisez pas vous-même
- ▶ S'il se situe sur votre propriété : appelez un professionnel agréé qui le détruira (à vos frais)
- ▶ S'il se situe sur un terrain privé ou public : appelez la mairie. N'appelez les secours qu'en cas d'extrême urgence.



Bd, mangas, romans, science fiction, magazines, thrillers, fantastique, histoire, politique, biographies, travaux pratiques, santé... vous trouverez tout ce vous cherchez !

Le bonheur est dans les pages

Une bibliothèque municipale est un lieu rempli de trésors ! Adulte, enfant, passionné de littérature ou lecteur occasionnel, on a toujours une bonne raison de pousser les portes de l'Espace Culturel Municipal. Parmi toutes les catégories de livres proposées, vous trouverez forcément votre bonheur. Anita, Léa ou Nelly vous accueilleront et vous conseilleront dans le choix de votre ouvrage.

Rappelons que l'adhésion et le prêt de livres sont gratuits. Vous pouvez emprunter 5 livres maximum pour une durée d'un mois. L'Espace Culturel Municipal se situe derrière la place du Commerce, en face des écoles. Chaque 3^{ème} vendredi du mois, de 15h à 17h, se déroule l'atelier lecture. Tous les mercredis à partir de 14h30, hors vacances scolaires, les enfants de 6 à 12 ans sont invités à venir faire parler leur créativité lors d'ateliers animés par Léa.

L'UCA a trouvé son public

Les animations organisées par L'Union des Commerçants et Artisans merlimontois ont remporté un réel succès cette année. Les membres de l'UCA ont donc décidé de les reconduire en 2023. Elles seront enrichies de nouveaux projets tels qu'un quizz musical, un pique-nique au coucher du soleil, des semaines commerciales (fête des pères, fête des mères) etc... d'autres idées sont à l'étude !! Toutes les informations vous seront communiquées via le bureau d'informations touristiques, la communication municipale et le facebook 'Uca Merlimont' Tous les commerçants et artisans merlimontois sont invités à les rejoindre !!

À l'occasion du 104^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la Municipalité et les Anciens Combattants ont rendu hommage à la mémoire des morts au champ d'honneur pour la France ce vendredi 11 novembre 2022. De nombreux enfants se sont joints à eux pour cette commémoration de la victoire et de la paix.

La cérémonie s'est déroulée au Monument aux morts, récemment restauré. L'inauguration de ce lieu emblématique de Merlimont, aura lieu le 8 mai 2023, en présence des enfants du Conseil Municipal des Jeunes. Les jeunes conseillers seront élus lors d'un Conseil Municipal exceptionnel qui se déroulera en début d'année prochaine.



L'Espace Culturel Municipal vous accueille le lundi de 15h à 17h30 et les mercredis et vendredis de 14h à 17h30



Un espace est spécialement dédié aux enfants qui, accompagnés d'un adulte, peuvent venir s'évader dans la lecture. Les écoliers peuvent également trouver des manuels scolaires ou des oeuvres à étudier en classe.

L'identité d'une ville touche le cœur des citoyens qui y vivent. La Municipalité a souhaité faire évoluer l'identité de Merlimont et, à travers ce nouveau logo, illustrer les principales qualités de la commune. Cette nouvelle identité visuelle se veut symbolique des atouts de Merlimont. Elle marque le cheminement de la commune par sa force et sa simplicité. L'occasion de réaffirmer l'attachement à notre ville pleine de charme, d'authenticité et d'espace, où il fait bon vivre !

Le label Famille Plus : la garantie de vacances en famille réussies !

Notre commune est de nouveau labellisée Famille Plus. Les villes ayant obtenu ce label s'engagent auprès des familles et des enfants, à tout faire pour leur assurer un accueil adapté. Les garanties Famille Plus :

- ▶ Un accueil personnalisé pour les familles
- ▶ Des animations adaptées pour tous les âges
- ▶ Du plus petit au plus grand : à chacun son tarif
- ▶ Des activités pour petits et grands à vivre ensemble ou séparément
- ▶ Tous commerces & services sous la main
- ▶ Des enfants choyés par nos professionnels



Des établissements merlimontois partenaires s'associent à cette démarche et mettent tout en œuvre pour garantir un accueil personnalisé et chaleureux :

- Camping "Les Jardins de la Mer"
- Village vacances Miléade®
- Restaurant Miléades
- Le Mini-golf
- Les chambres d'hôtes de la mer
- Roule ma Poule
- L'escape Game hors les murs d'Escapia

Si vous souhaitez rejoindre nos partenaires dans cette aventure, n'hésitez pas à vous rapprocher du service animation de la mairie.



Un nouveau venu à la cantine

Un bac à couvercle marron a fait son apparition au restaurant scolaire. Il s'agit du bac de tri des biodéchets. Les biodéchets sont les déchets organiques qui « se dégradent » à l'air libre. Ce sont les épluchures, les restes d'assiettes, les produits alimentaires devenus non consommables. Pour rappel, dès janvier 2024, trier ses biodéchets deviendra obligatoire pour les particuliers. Après les emballages et le papier recyclable, la pratique du tri et du compostage des déchets alimentaires devient incontournable en matière de réduction et de valorisation des déchets.



Ville d'accueil d'un concours de la fonction publique

En partenariat avec le cdg62, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas de Calais, la commune de Merlimont a organisé les épreuves pratiques du concours d'adjoint technique option "espaces verts et entretien des équipements sportifs". Sept candidats ont été évalués par des techniciens et élus issus de divers collectivités et organismes. Ce fut une première, que l'on peut définir comme une réussite par l'implication de chacun.

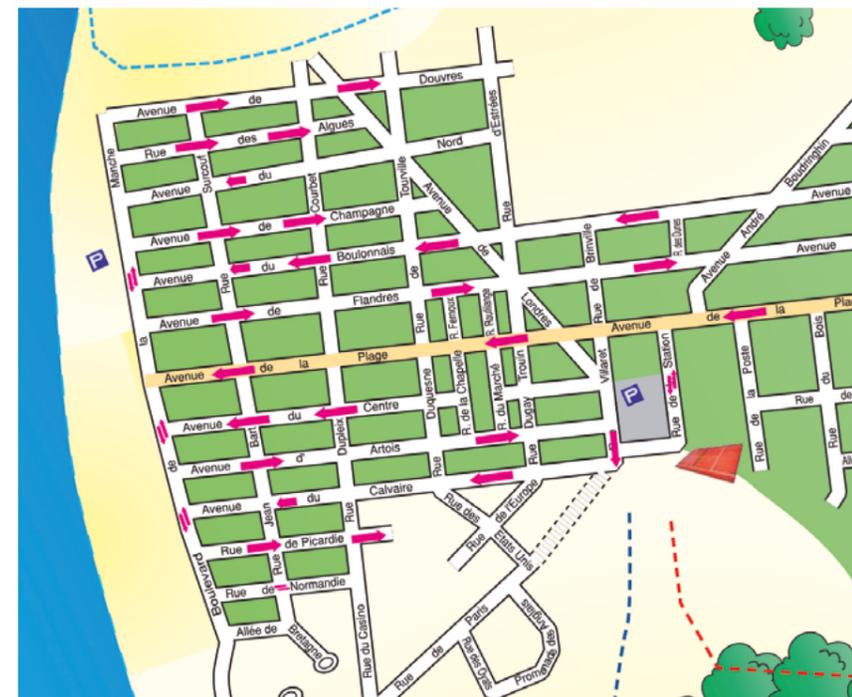


Villes et Villages fleuris : le label national de la qualité de vie

Depuis plusieurs années, la ville de Merlimont participe au concours des Villes et Villages Fleuris. Déjà détentrice du niveau 3 fleurs, notre commune concourt cette année pour l'attribution d'une 4^{ème} fleur.

Le label Villes et Villages Fleuris est un gage de qualité pour la commune, qui est engagée dans une démarche d'amélioration du cadre et de la qualité de vie au travers du fleurissement et de la prise en compte des enjeux écologiques de son territoire. La Municipalité et ses agents sont soucieux de créer un environnement favorable à l'accueil ou au séjour, aussi bien des touristes que des habitants.

Fin novembre, une visite d'experts a eu lieu afin de confirmer les orientations d'aménagements prises par la ville. Un audit a été remis avec des recommandations et des outils de progression. Début 2023, un dossier de candidature pour l'obtention de la 4^{ème} fleur sera déposé. Un jury, composé d'élus, de professionnels du tourisme, de techniciens de collectivités, de professionnels du paysage et de l'horticulture, de l'aménagement et de l'environnement, viendra durant l'été 2023.



Modification du sens de circulation

Après l'élaboration d'un schéma directeur du sens de circulation mis en place en 2018 et en complément des travaux réalisés rue des Algues, avenue de Champagne et actuellement rue du Boulonnais, un changement du régime de circulation a été opéré.

Cela concerne en majorité les rues perpendiculaires au boulevard de la Manche.

Ces axes ont été mis en sens unique et le stationnement y a été réglementé.

Le but de ces changements de circulation est de fluidifier le trafic et d'améliorer le cheminement des piétons en libérant, en partie, de la place sur les trottoirs, selon l'infrastructure existante.

La mairie complète ses équipes

Trois agents ont été recrutés ces derniers mois à la mairie de Merlimont.

› Marie Delorme, nouvelle collaboratrice des élus et de Madame Le Maire, est en charge de la relation entre les élus et les administrés.

› Michel Bouchard vient compléter l'équipe des agents des services techniques en tant qu'agent polyvalent du bâtiment.

› Véronique De Paoli devient la nouvelle responsable du service animation, jeunesse et vie locale.



Véronique De Paoli



Michel Bouchard



Marie Delorme

Crise énergétique : la Municipalité adopte des mesures pour limiter sa consommation.

Au même titre que les particuliers, la commune est confrontée à la flambée du coût de l'énergie. Le nouveau contrat avec le fournisseur d'énergie laisse envisager, au minimum, une augmentation de 60% de la facture en 2023, avec une possible révision en cours d'année.

La Municipalité a donc décidé de participer à l'effort collectif en prenant des mesures fortes : une nécessité pour faire face à cette augmentation sans précédent de son budget de fonctionnement et pour maîtriser les charges qui pèsent sur la collectivité. Les mesures envisagées sont simples, non coûteuses, et auront un effet significatif.



Une sobriété lumineuse

Déjà mise en place cette année, la coupure nocturne de l'éclairage urbain a été mis amplifiée de deux heures par nuit. Auparavant, la coupure se situait entre 00h et 5h du matin. Elle est désormais effective entre 23h et 6h. Seuls les axes principaux et les artères raccordées sur les mêmes armoires d'éclairage public bénéficient encore d'une coupure entre 00h et 05h. De même, les deux panneaux lumineux d'informations communales sont éteints entre 22h et 6h.

Cette baisse de l'éclairage public est une source d'économie, et évite le gaspillage énergétique, mais permet également de réduire la pollution lumineuse qui participe au dérèglement de la biodiversité. En effet si la nuisance lumineuse peut dérégler le rythme de l'être humain, elle entrave également la vie nocturne des autres êtres vivants. Beaucoup d'insectes sont par exemple attirés par la lumière, et l'éclairage de nuit contrarie le bon déroulement de leurs déplacements. Il empêche également une bonne migration des oiseaux ou encore nuit à leur recherche de nourriture.

Un plan pluriannuel d'investissement pour terminer le passage en led des 1200 points lumineux de la ville est établi sur 5 ans.

Illuminations de Noël

Entre leur souhait de garder la magie de Noël et la nécessaire sobriété face à l'explosion des factures d'électricité, la Municipalité a décidé :

- de ne pas acquérir de nouvelles décorations lumineuses
- de toutes les passer en éclairage led, qui est moins énergivore.
- de réduire la période des illuminations qui aura lieu du 9 décembre au 6 janvier avec une coupure nocturne, calquée sur l'éclairage public

Plus de douche sur la plage l'année prochaine

Comme dans beaucoup de communes aux alentours, les cabines de douche ainsi que les rince-pieds ne seront pas remis en service pour la saison estivale 2023, dans un souci d'économie d'eau. Seule une douche extérieure sera accessible en journée.

Baisse du chauffage

On estime que baisser la température de chauffage d'1 °C génère environ 7 % d'économie d'énergie. Une bonne incitation pour diminuer la consommation et donc les coûts de chauffage ! C'est pour cela que la température a été ramenée à 19 °C dans tous les bâtiments publics de la ville. Une gestion des salles communales selon leur programme d'occupation est également mise en place.

Les collectivités sont confrontées à une réalité budgétaire compliquée avec une augmentation des charges.

Comme de nombreux français, la commune doit réduire ses dépenses de fonctionnement. Pour cela, elle se doit de faire des efforts et des économies.

Malgré ces restrictions imposées, les augmentations subies et les transferts de compétences ainsi que des recettes afférentes, la commune se fixe l'objectif ambitieux de réduire son budget de fonctionnement de 3%. Le budget annuel est en préparation et sera voté définitivement au début de l'année 2023.

En dépit de cette inflation qui touche tous les domaines, la Municipalité maintiendra la collecte des déchets végétaux et le prix de la cantine.



> TOILETTES PUBLIQUES
Rue de la Station, le troisième bloc sanitaire de la ville entrera en fonction dès la fin de l'année. Les anciens sanitaires seront aménagés en salle de stockage pour les services techniques.



> ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET REQUALIFICATION DE LA VOIRIE

Jusque la fin de l'année, deux tronçons de l'avenue du Boulonnais ainsi qu'une partie du boulevard de la Manche sont concernés par les travaux d'enfouissement des réseaux, qui font partie du plan de reconfiguration globale de la voirie de Merlimont.

De janvier 2023 à mars 2024, la requalification complète de la voirie de ces axes sera faite sur le même schéma que la rue des Algues et l'avenue de Champagne.



> TAILLE DES TILLEULS

Du lundi 17 au lundi 31 octobre 2022, la taille des tilleuls s'est déroulée, avenue de la Plage. Cette activité automnale permet de garder l'arbre dans des proportions réduites pour éviter de gêner la circulation des véhicules et rendre cette avenue plus esthétique.

Les déchets végétaux résultant de cette taille ont eu plusieurs utilisités :

- Les branches ont été récupérées pour servir de décorations de Noël
- Tout ce qui pouvait facilement être broyé a été recyclé par les agents des services techniques pour revaloriser les sentiers pédestres
- Le reste est revalorisé dans une plateforme de compostage.

> TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA CHAPELLE

Dans le cadre du projet de redynamisation des centres-bourgs, la place de la Chapelle va être totalement repensée pour devenir une place de vie et d'attractivité touristique.

Janvier 2023 → Mars 2023 : travaux préparatoires des réseaux souterrains par les gestionnaires (Enedis, Véolia, CA2BM)

Avril 2023 → Septembre 2023 : pause estivale

Septembre 2023 → Avril 2024 : travaux de requalification et restructuration touristique, commerciale et environnementale



> ENTRETIEN DES FOSSÉS

La campagne de nettoyage des fossés a eu lieu courant septembre. Cet entretien annuel permet de préserver les cours d'eau qu'ils alimentent et facilite l'écoulement des eaux de pluie, ce qui évite les inondations.

Plusieurs équipes ont participé à cette opération sur l'ensemble des fossés de la commune : le débroussaillage par les agents communaux, l'élagage et le fauchage par l'entreprise Lefrançois et le fauchage par le Syndicat d'assèchement des eaux.

Merlimont au fil du temps

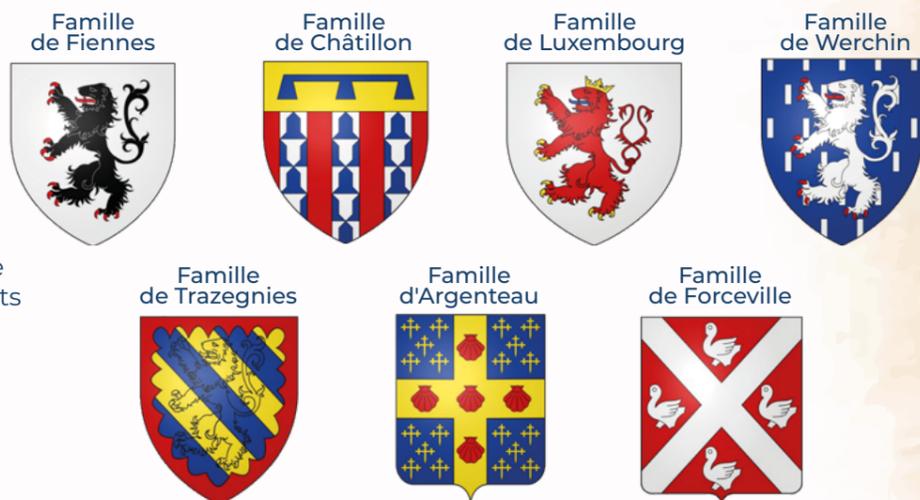
Tous les merlimontois écrivent l'histoire de la commune. Mais connaissez-vous le passé de Merlimont ? Son histoire et ses fondements qui ont laissé des traces dans le passé que l'on retrouve aujourd'hui et qui seront encore présentes dans le futur.

Origine du nom Merlimont

Nous sommes généralement tentés de penser que l'appellation « Merlimont » signifie « mont à la mer », mais elle vient de l'expression « mont des merles ». En effet, il semble qu'à l'origine la commune ait été édifiée près d'un mont occupé par de nombreux merles. A la fin du Moyen-âge, le nom de notre commune apparaît sous différentes versions : Merlymont, ou encore Meelimont. La merlette fut un temps le symbole de Merlimont.

Les blasons de Merlimont

Au gré des mariages, de grandes familles se sont succédées à la tête du comté de Saint-Pol, puis de la Seigneurie de Lille et du Nord du royaume de France, dont a fait partie Merlimont. Au fil des siècles, différents blasons ont donc représenté notre commune. En voici quelques-uns :



L'histoire du château de Merlimont

Sous le règne de Louis XIV, la commune de Merlimont appartient à la Seigneurie des Forceville. Vers 1830, un ami Picard des Forceville : Louis-Charles-Ernest De La Haye, alors riche négociant, achète des terres à Merlimont pour y installer son domaine. Vers 1870, il commande auprès d'un architecte angevin la construction d'une maison de maître qui deviendra le château que nous connaissons, mais décède en 1874, avant la date d'achèvement des travaux estimée à 1877. Dès 1922, la commune souhaite acheter le château, mais un particulier l'acquiert en 1926. Durant la seconde guerre mondiale, le château est ensuite réquisitionné par les Allemands qui installent un mirador sur le toit. En 1948, la commune rachète le château. Le maire, Joseph Daubrège (mandat : 1945 - 1953), engage sa restauration pour y installer la mairie, dont l'inauguration a lieu en 1953. Dès 1954, son successeur, Marc Facompré (mandat : 1953 - 1965), réaménage le parc en préservant les allées cavalières et fait construire les premiers garages techniques. Guy Paillard (mandat : 1983 - 2001) reprend à son tour le projet et en 1998, la mairie prend approximativement la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. L'année suivante, la commune acquiert environ 5 000 m2 de terrain supplémentaire, afin d'y installer des serres et d'agrandir les locaux techniques.



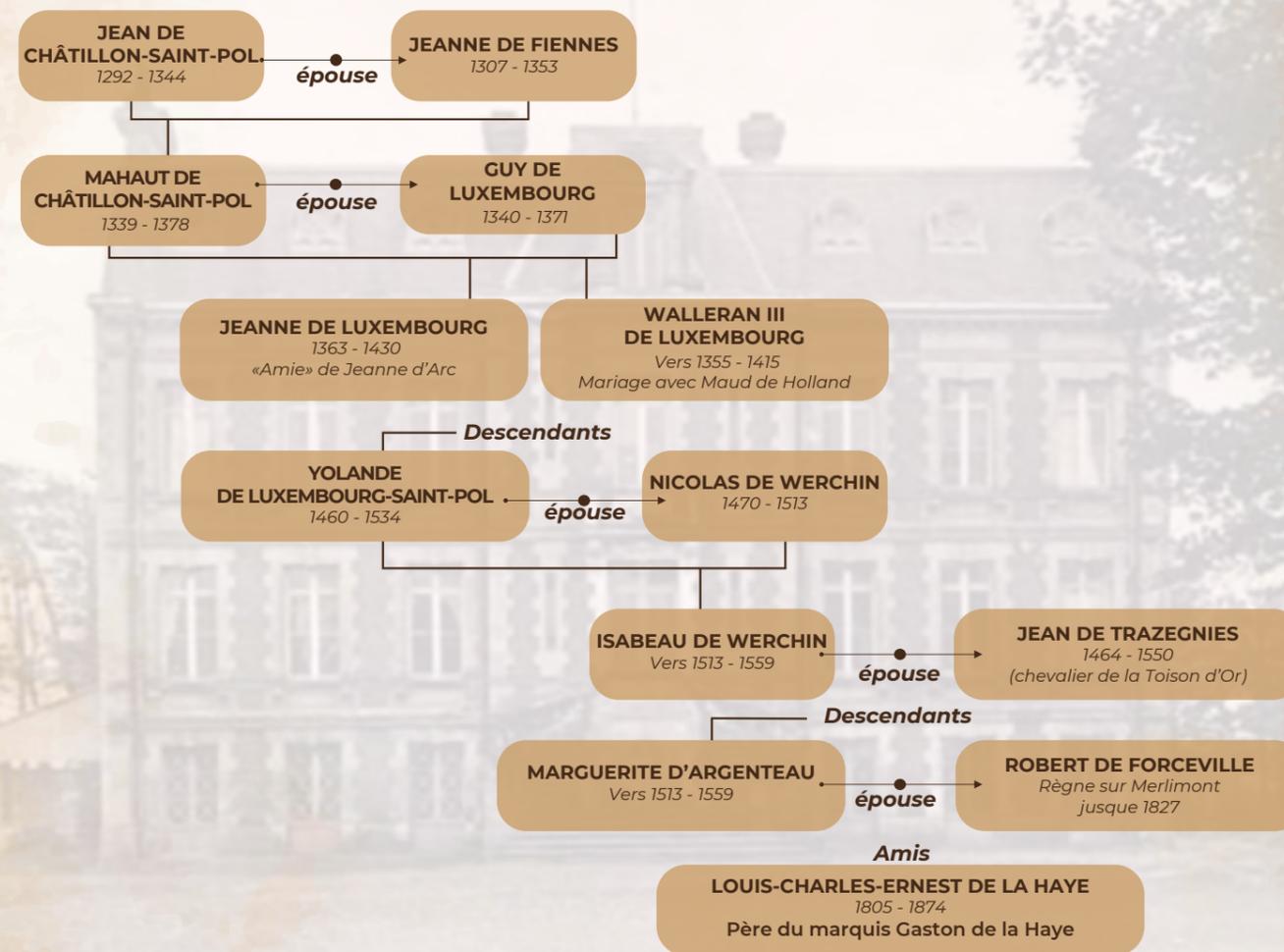
Cet article vous a plu ? Rendez-vous aux journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre 2023, pour visiter la mairie et découvrir d'autres anecdotes sur le château ! Merci à Benjamin Dauchez, stagiaire, pour ses précieuses recherches.

Les grandes familles propriétaires de Merlimont

Au début du XIVème siècle, la famille De Châtillon est très influente et militairement puissante. En 1305, son mariage avec Jeanne de Fiennes permet à Jean de Châtillon de récupérer le comté de Saint-Pol, dont fait partie Merlimont.

En 1350, la comtesse Mahaut de Châtillon épouse Guy de Luxembourg. Merlimont devient alors la propriété de cette grande famille et intègre la Seigneurie de Lille et du Nord du royaume de France. Par le jeu de mariages successifs, cette Seigneurie revient ensuite à Nicolas Werchin, le sénéchal du Hainaut, puis à la famille de Trazegnies et enfin à la famille Forceville sous le règne de Louis XIV.

Les familles seigneuriales



Marquis ou pas marquis ?

Louis-Charles-Ernest de La Haye, à l'origine de la construction du château de Merlimont, n'est pas marquis mais fils d'un riche négociant et lui-même également négociant. Veuf en 1842, il épouse en secondes noces Julie Constance de Crendalle de Chambreuille. Avec cette dernière, il a deux fils, dont le cadet, Gaston, se marie en 1875 avec la baronne Bathilde d'Anstrude et devient marquis de la Haye, deux ans avant la fin de la construction du château. Sa descendance conserve le titre de marquis et le château de Merlimont devient le château « du marquis de la Haye ».



L'école maternelle prend des couleurs !

Voilà plusieurs années que Madame Le Maire avait ce projet à cœur. L'artiste merlimontoise Madame Dignoire "CoCo.D" a transformé le mur de la salle de motricité de l'école Opaline. Nature, verdure, plage, fleurs, animaux... l'artiste a symbolisé de façon ludique l'univers de Merlimont.

Les trois classes de maternelle se sont associées à cette création. Après en avoir dessiné les contours, CoCo.D a fait participer tous les enfants, ainsi que leurs professeures et leurs ATSEM, lors d'ateliers créatifs. Par groupes de 4, chaque écolier a pu apporter sa contribution. Le résultat est spectaculaire, une véritable explosion de couleurs !



Classe de neige

Annulée depuis deux ans à cause de la situation sanitaire, la classe de neige fait son grand retour. Les élèves de la classe de CM2 vont reprendre le chemin des pistes de ski ! Le soir du 29 janvier 2023, le départ sera donné direction La Chapelle d'Abondance en Haute-Savoie, village situé à 25 km du Lac Léman et à 5 km de la frontière suisse, à 1020 mètres d'altitude.

Pour fêter les retrouvailles parents - enfants, un petit déjeuner leur sera offert à leur retour le 4 février. Nous leur souhaitons un bon séjour !



Travaux à l'école élémentaire

Trois classes ainsi que la salle des professeurs de l'école élémentaire ont été concernées par des travaux :

- L'ensemble des fenêtres en bois et la porte de secours de la salle des professeurs ont été remplacés
- Une dernière classe a été équipée d'éclairage leds. Les faux plafonds ainsi que l'isolation ont été refaits
- Le réseau informatique a été déployé, afin d'alimenter les futurs écrans numériques.

Le succès se répète pour la semaine bleue

Début octobre s'est déroulée "La semaine bleue", qui, comme chaque année, met à l'honneur nos aînés.

Un formidable spectacle de magie, de chants et de sculptures de ballons avec Eddy Buzy, a réuni les enfants, petits-enfants et grands-parents. Tout le monde a ensuite partagé un délicieux goûter. Encore un formidable moment de complicité !

Un grand succès également pour les baptêmes en voiture de collection, proposés par l'association "Où sont mes clés ?" et le Rotary Club.

Toujours dans le cadre de la semaine bleue, de nombreux marcheurs ont répondu présents pour une randonnée organisée par l'association Randopale.



Le Noël des aînés de Merlimont

Pour débiter cette période de fête, le repas des aînés, organisé par la Municipalité et le CCAS, a réuni plus de 130 Merlimontois ainsi que des élus, dans un esprit de convivialité et de rencontre.

Un colis festif ou une carte cadeau a été offert à ceux qui n'ont pas désiré y participer.

MAGAZINE « AIME MA VILLE » LES ANCIENS NOUS RACONTENT DÉCEMBRE 2022

« Il fallait se lever de bonne heure et ne pas hésiter à travailler tard pour régaler les Merlimontois de bonnes baguettes et de belles pâtisseries ! » Madame Olivette Carré, qui nous accueille si gentiment chez elle, nous raconte la vie du Merlimont de l'époque. Elle qui a tenu avec son mari, pendant plus de trente-cinq ans, la boulangerie-pâtisserie « Au Moka », place de la Chapelle.

L'entraide et la complicité entre les commerçants et les Merlimontois était bien présente. M. Carré n'avait-il pas donné le nom du coiffeur à l'un de ses gâteaux avec « les gourmandises de Damien » ? Mme Carré n'allait-elle pas se faire coiffer à 6h du matin pour ne pas couper sa grosse journée au service de ses clients ? Aucun contrat ou obligation, mais du bon sens et une vraie estime mutuelle. « Ne soyons pas angéliques... mais c'était quand même bien ! »

Elle se souvient aussi que certains dimanches pluvieux, on rajoutait une séance de cinéma l'après-midi dans la salle de projection située place de la chapelle. Et c'était la boulangère qui « s'y collait », pour aller mettre des affiches, dans l'urgence !

A cette époque, plus de quarante magasins, hôtels, restaurants étaient ouverts, la plupart à partir des Rameaux : deux boulangeries, deux boucheries, un charcutier, des magasins d'alimentation, deux poissonneries... Tous ces commerces accueilleraient des Merlimontois ainsi que de nombreux estivants.

Les vacanciers louaient pour des périodes bien plus longues qu'aujourd'hui : pour 3 semaines, un mois... Beaucoup de personnes croisées ici ou là, originaires du Pas-de-Calais mais également du Nord, ou même de l'avesnois, se souviennent de leurs séjours réguliers dans la station.

Mais aucune amertume ni aucun regret chez Madame Carré quand elle évoque ces années de grosse activité, par rapport à ce qui se pratique de nos jours, avec les 35 h et les RTT.

« C'était comme ça ! »

Des autocars entiers venaient des mines et permettaient à des familles méritantes de venir passer une journée ou un week-end à la plage « et c'étaient de bons clients ! » se souvient Madame Carré, que ses clients appelaient affectueusement Madame Moka.

A cette époque, la boulangère et son mari employaient 4 ouvriers boulangers et 4 vendeuses pour offrir le meilleur des services. « Il n'était pas rare de voir des files d'attente de trente à quarante personnes devant certains magasins ! »

« Cinq offices à la chapelle de la plage le dimanche... ça carillonnait ! » De quoi faire rêver l'abbé Dubrulle, l'actuel doyen du Touque, et André Fourdrignier, président des amis de la chapelle de Merlimont !

« Beaucoup d'entraide à l'époque » se souvient Mme Carré. Un certain nombre de Merlimontois complètent leurs revenus par la pêche à pied. « Ils pêchaient pour eux, pas pour revendre » Ce qui n'était pas consommé était offert.

Sans rancœur et avec un regard bienveillant sur notre époque, « Madame Moka » continue de positiver sa vie, bien entourée de près ou de loin par ses 3 enfants, 7 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Merci Olivette de nous faire revivre ces années 1950 à 1970 à Merlimont !

Ces moments de partage sont à la fois souvenirs du passé et fondements du présent.



Un air de fête un peu en avance...

Les élèves des écoles Opaline et Simone Veil de Merlimont pourront profiter d'un cadeau de Noël... avant Noël !

Comme chaque année, la Municipalité organise des activités festives : les élèves des classes maternelles jusqu'au CE1 participent à un spectacle à la salle polyvalente tandis que les écoliers des classes de CE2 au CM2 vont au cinéma de Berck.

Enfin, le dernier jour d'école de l'année 2022, le Père Noël passera dans les classes pour la traditionnelle distribution de chocolats, qui ravit toujours les petits comme les grands enfants !



Des décorations de Noël "extra-ordinaires"

Isabelle Gosset est la créatrice et la présidente de l'association Merlimontoise "Où sont mes clefs?" qui propose un soutien aux familles et aux patients touchés par la maladie d'alzheimer. Confrontée à cette pathologie diagnostiquée à l'un de ses proches, Mme Gosset connaît le parcours difficile que représente l'évolution inévitable de la maladie.

Avec "Où sont mes clefs", elle aide les personnes atteintes en les stimulant à travers des ateliers ludiques de dessin et de logique. Elle est aussi une oreille attentive et un guide pour les familles souvent déboussolées et isolées dans cette épreuve. 36 personnes sont prises en charge par l'association, soutenues par une dizaine de bénévoles.

Les adhérents travaillent depuis plusieurs semaines afin d'embellir le giratoire de la place de la Haye pour les fêtes de fin d'année.

Les décorations aux abords du rond point ont donc été dessinées par Mme Gosset et peintes par les membres de l'association.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements ou rejoindre l'association, rendez-vous sur le site : www.ousontmesclefs.fr.



Les associations, les commerçants et la Municipalité de Merlimont se mobilisent pour le Téléthon !

Plusieurs animations sont organisées dans la commune durant le mois de décembre.

Le 2 décembre s'est déroulée une vente de gadgets téléthon, krouchtikis polonais, soupe à l'oignon et sachets de bonbons mise en place par l'association des Bollaert Boys et de l'Aïki jujutsu de Merlimont.

Les Bollaert Boys ont reconduit leur tombola solidaire avec à la clé pour le gagnant, un maillot dédicacé des joueurs du R.C Lens.

L'intégralité des recettes de la vente des tables du marché de Noël des Bollaert Boys, des entrées au Cinéménôme de Merlimont Passion et de la participation demandée pour la randonnée de Randopale, sera reversée à l'AFM Téléthon.

La Municipalité participe également en reprenant l'opération "1 pile / 1 don" dans différents points de collecte.

Pour faire avancer la recherche et multiplier les victoires, vous pouvez faire un don ou participer à des actions régionales ou nationales. Rendez-vous sur le site du Téléthon : www.afm-telethon.fr



A la pêche aux titres...

En 2022, le Fishing Club de Merlimont a fini 15^{ème} au classement général des clubs français, ce qui lui a valu les félicitations de la Fédération Française des Pêches Sportives.



L'association a été créée en 2018 par Anne Dubois et son mari Pascal après plusieurs années de pratique dans d'autres clubs. Elle a débuté avec 4 membres et compte désormais 50 licenciés. Parmi eux, plusieurs se sont distingués.

Anne Dubois a terminé 59^{ème} sur 300 compétiteurs mixtes ainsi que vice-championne de France féminine lors du championnat de France adultes.

Robin Leprêtre, pour qui c'était la première année de compétition, s'est classé 5^{ème} au général et 3^{ème} junior sur 86 participants au championnat de France jeunes.

Si vous souhaitez faire partie de l'aventure et rejoindre ce club dynamique, rendez-vous sur la page Facebook de l'association : Fishing Club Merlimont

Association solidaire

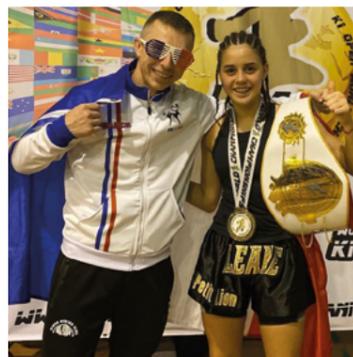
Fondée par Coluche en 1985, l'association "Les Restos du Cœur" est une association loi de 1901 reconnue d'utilité publique. Elle a pour but " d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ".

A Merlimont, environ 27 familles, en majorité des personnes seules, bénéficient de l'aide des "Restos". Située salle Noemie Dufour, une permanence a lieu tous les mardis à partir de 13h30. Pour faire face à l'inflation, le calcul du barème inclut désormais le coût des énergies (eau, électricité et chauffage) ainsi que la taxe foncière. Ce nouveau mode de calcul, ouvre les portes des restos à de possibles nouveaux bénéficiaires. Il ne faut pas hésiter à passer le cap et, malgré la gêne, à demander de l'aide.

Association solidaire dont l'activité principale est la distribution de denrées alimentaires, "Les Restos du cœur" organise ponctuellement des campagnes mais a également besoin de vos dons toute l'année : jouets, vêtements, petits électroménagers et meubles. Pour cela, rendez-vous le mardi matin à la salle Noémie Dufour de 9h à 11h30. Un autre besoin vital : des bénévoles. Pour faire face à l'accroissement de bénéficiaires, l'association a besoin de bras. Vous pouvez la soutenir en donnant un peu de votre temps. Contactez Mme Nouali au 0680822044 pour plus d'informations.



Une nouvelle victoire pour la Team BDT



- 50kgs. Félicitations à Léane qui, qui à 14 ans, enchaîne les titres !

"Le Petit Lion" merlimontois a encore frappé ! Léane Raymond a une nouvelle fois brillé sur le ring en devenant championne du Monde amateur de Kick Boxing WKO en classe B catégorie fille

Mise à l'honneur des jeunes sportifs merlimontois



Le Maire et les élus ont salué les performances et la motivation de la jeune génération.

C'est lors du Festi'sport, qui s'est déroulé en octobre, que la Municipalité a souhaité mettre en avant les jeunes sportifs de Merlimont. Accompagnés de Valentin André, sportif merlimontois émérite, Madame



1 Durant tout l'été, une multitude d'animations pour tous les goûts et tous les âges ont rythmé la **saison estivale**. Concerts, marchés gourmands, expositions, soirées à thème et activités diverses... tout était réuni pour passer un extraordinaire été à Merlimont !

2 Le pique-nique du 14 juillet a rassemblé famille et amis dans le parc de la Mairie pour un moment festif. Concerts, gâteau de la fraternité, jeux et défis ont ponctué ce grand rendez-vous estival.

3 Le feu d'artifice a fait son grand retour à Merlimont ! Beaucoup de monde se sont déplacés pour célébrer la fête nationale.

4 Un record de fréquentation pour l'édition 2022 de la course semi-nocturne **La Complice**. Des courses dédiées aux enfants, deux parcours ouverts aux adultes, 202 coureurs présents : un véritable succès !

5 La 3^{ème} édition de **Merlimont en mer** s'est déroulée sous le soleil de Merlimont. Vous étiez nombreux à venir admirer, déguster, apprendre, partager, échanger et célébrer la mer ! Du soleil, de la bonne humeur, des sourires, de l'émotion... un cocktail merveilleux pour un fantastique week-end.

6 Le **Festi'sport** a permis à tous de se fédérer autour d'initiations et de démonstrations de disciplines de sport et de sport adapté.



> En route vers 2023

2022 fut une année riche d'émotions et de moments partagés. 2023 en sera de même !
Événements sportifs, culturels, rassemblant petits et grands... l'agenda de l'année prochaine réitère les manifestations devenues incontournables dans notre commune et innove avec de nouvelles idées.
De nombreux rendez-vous sont programmés par la Municipalité en partenariat avec les associations et les commerçants de Merlimont.
N'oublions pas le monde associatif Merlimontois très actif. Concerts, spectacles et pièces de théâtre sont organisés par les diverses associations, enrichissant la programmation culturelle !

Cocotte la poule

Octobre rose

Journées européennes
du patrimoine

Merlimont aime
les amoureux

La Complice

Village de Noël

Animations des
vacances scolaires

Merlimont en mer

2023
ÉVÉNEMENTS

Festi'gonflés

Le tremplin des talents

Les maisons fleuries

Parcours du coeur

Festi'Nature

Pique nique et feu d'artifice
de la fête nationale

Saison estivale

Festi'Vintage

Restez informé tout au long de l'année via le Facebook Merlimont en Côte d'Opale, le site internet de la ville : www.merlimont.fr et le "Merlimont Culture", disponible en mairie, au bureau d'informations touristiques et l'Espace Culturel Municipal.

Week-end

Festi' Vintage

"ANIMATIONS & AMBIANCE RETRO"



8 & 9 AVRIL 2023

Week-end

Festi' Vintage

"ANIMATIONS & AMBIANCE RETRO"

MERLIMONT
en Côte d'Opale

8 & 9 AVRIL 2023

Festi'

NATURE

La nature dans tous ses états

27 - 28
mai 2023

LA COMPLICE

COURSE NATURE SEMI-NOCTURNE

02 SEPTEMBRE 2023

MERLIMONT EN MER

COQUILLAGES ET CRUSTACÉS

17 & 18

J U I N

2 0 2 3

21 octobre 2023

Le Tremplin des
TALENTS